

COMMUNE DE SOLIGNAT
COMPTE RENDU SEANCE DU 8 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le huit du mois d'avril à 20 heures le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Claude DABERT, Maire.
La séance a été publique.

Présents : Mmes et MM. DABERT Jean-Claude, FREITAS Manuel, DESSAIGNE Marc, JACOB Chantal, PELISSIER Alain, ANGLARET Pascal, MALLET Philippe, PEGAS Paulo, PASTRE Annie et BARROT Jean-François et COUVE Christine

Absent excusé :

Mme Chantal JACOB a été élu secrétaire de séance.

M. le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016 – COMMUNE / ASSAINISSEMENT / CCAS

COMMUNE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général :	82 580.00
Charges de personnel :	180 242.50
Autres charges de g° courante :	93 718.50
Charges financières :	28 100.00
Charges exceptionnelles :	200.00
Dépenses imprévues :	29 254.00
Virement s° Investissement :	56 362.00
Opération d'ordre :	197.00
Total :	470 654.00

RECETTES

Atténuation de charges :	10 000.00
Produits du domaine :	50 797.00
Impôts et taxes :	125 525.00
Dotations :	108 925.00
Autres produits G° courante :	22 000.00
Résultat reporté :	153 407.00
Total :	470 654.00

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Immobilisations incorporelles :	2 960.00
Subvention équipement versées :	1 179.00
Immobilisations corporelles :	3 064.00
Immobilisations en cours :	100 000.00
Emprunts :	189 697.00
Autres immobilisations financières :	1 612.00
Dépenses imprévues :	34 181.00
Déficit reporté :	92 269.30
Total :	424 962.30

RECETTES

Subventions :	31 681.00
Taxe aménagement :	1 500.00
FCTVA :	110 200.00
Excédent fonctionnement capitalisé :	74 473.30
Produits cession :	549.00
Virement s° fonctionnement :	56 362.00
Opération ordre :	197.00
Vente cession immo :	150 000.00
Total :	424 962.30

ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général :	25 000.00
Atténuation de produits :	7 000.00
Charges financières :	2 000.00
Charges exceptionnelles :	4 000.00
Dépenses imprévues :	17 489.47
Opération ordre :	6 725.00
Total :	62 214.47

RECETTES

Ventes produits :	14 000.00
Produits exceptionnels :	50.00
Opération ordre :	1 145.00
Résultat reporté :	47 019.47
Total :	62 214.47

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Immobilisations corporelles :	16 000.00
Emprunts :	7 600.00
Dépenses Imprévues :	5 862.00
Opération ordre :	1 145.00
Total :	30 607.00

RECETTES

Opération d'ordre :	6 725.00
Excédent reporte :	23 882.00
Total :	30 607.00

Le CCAS s'équilibre en fonctionnement à 10 822.00

VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

Augmentation de 0.50 %

TAXE HABITATION : 9.49 %

TAXE FONCIERE BÂTI : 13.64 %

TAXE FONCIERE NON BÂTI : 76.97 %

Soit un produit de 120 101.00

EMPRUNT POUR LES INVESTISSEMENTS

Proposition du CREDIT AGRICOLE

Montant : 150 000.00

Durée : 120 mois – 10 ans

Différé : 12 mois

Taux : 1.30 %

Frais de Gestion : 0.00

Date de valeur de la réalisation : 01/12/2016

CANTINE A SOLIGNAT

Il est expliqué au Conseil Municipal qu'il est question de faire la cantine pour les élèves de l'école de Solignat à la salle polyvalente.

L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord sur le principe.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT / RACCORDEMENT EAUX PLUVIALES ET EGOUT COURS DOUARRE

Le raccordement aux eaux pluviales et aux égouts de la cour DOUARRE est faits par les employés communaux, nous avons acheté les tuyaux et fait la location d'une mini pelle. Nous avons effectué le raccordement de M. MORANGE Jean-Michel. Il est donc décidé que M. MORANGE prendra à ses frais 30 % du montant des factures d'achat de matériel et de la location de la mini pelle. Un titre de recette sera fait.

TARIF LOCATION SALLE DES FÊTES

Il est décidé de modifier le tarif de location de la salle des fêtes pour la location à but lucratif

Habitants de SOLIGNAT : 350.00 €

Extérieurs à Solignat : 550.00 €

A compter de la date du 8 avril 2016.

RESTAURATION REGISTRE ETAT CIVIL 1793 à 1802

Le registre de cette période est dans un état critique, il faut le faire restaurer.

Un devis a été proposé pour l'ent KOSSMANN pour un montant de 661.94€.

Vu le tarif élevé, un autre devis sera demandé et la restauration sera donnée au moins disant.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

La séance est levée à 21h45